PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2021-2026

Excellence et innovation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

Le présent document n'a pas été rédigé en utilisant une écriture non discriminante.

Ce choix a été fait pour des questions de lisibilité étant donné le nombre de pages.

Cependant, l'ensemble de la communauté du CNSMD de Lyon est particulièrement sensible et attachée à ce type de procédures. C'est pourquoi, depuis la mise en place de la charte éthique égalité Femme/Homme en juin 2018, une attention particulière est portée lors de la rédaction des différents documents internes et externes.

« Une tradition ne peut rester vivante que si elle demeure prise dans un processus ininterrompu de réinterprétations. »

Paul Ricoeur

Avant d'entrer dans le détail des objectifs que les équipes du CNSMD de Lyon ont fixés pour les cinq prochaines années, il est apparu essentiel de rappeler les valeurs sur lesquelles repose l'action de notre établissement et qui en déterminent ses forces, son esprit et son identité. Fondatrices, elles sont pour la plupart présentes et agissantes depuis la création de l'établissement et forment un ensemble composé d'une vingtaine de principes. D'une façon plus globale, l'ensemble des acteurs du CNSMD de Lyon le définissent comme une grande école de formation artistique, professionnalisante, où prédominent la créativité, la passion, un haut niveau d'excellence et un fort désir de transmission.

LES VALEURS DU CNSMD de LYON

• CRÉATION - IMAGINATION - INNOVATION

- Richesse et pluridisciplinarité des enseignements
- Droit au temps de l'expérimentation
- Valorisation de la recherche, de l'invention
- Une équipe soudée autour d'un projet partagé

• OUVERTURE ESTHÉTIQUE ET INTELLECTUELLE

- L'étudiant au centre du projet
- Transversalité musique - danse
- Alliance théorie et pratique
- Équilibre entre patrimoine et création

• EXCELLENCE, EXIGENCE ET PROFESSIONNALISME

- Autonomie, responsabilité et engagement
- Préparation à la vie professionnelle en vue d'une insertion pérenne
- Visibilité des savoir-faire et faire-savoir, valorisation des actions
- Rayonnement international

• HUMANISME ET MÉDIATION

- Adaptabilité, capacité de remise en question
- Bienveillance et équité
- Prévention santé
- Respect des règles du service public

L'innovation comme projet

A sa création, le CNSMD de Lyon a montré une forte volonté d'innovation pédagogique et artistique, en rupture avec le modèle académique, qui a rendu possible l'émergence professionnelle de musiciens et de danseurs reconnus et admirés.

Visant l'excellence, ses étudiants bénéficient d'un enseignement où les notions de créativité, la réflexion sur le rôle social de l'artiste et l'acquisition d'une large culture sollicitent chez l'interprète et le créateur une recherche constante, féconde pour son art. Une grande sensibilité à son environnement marque aussi son histoire. Ainsi le cursus « musique à l'image » ouvert en 2004 a anticipé les besoins grandissants de l'industrie audiovisuelle.

Établissement phare au plan national, le CNSMD de Lyon, opérateur public de l'État, s'interroge désormais sur les métamorphoses de la pratique professionnelle et l'avènement de plus en plus net de spectacles interdisciplinaires et de nouveaux modèles de performance scénique. Il est donc essentiel de continuer à sensibiliser les étudiants à ces formes nouvelles d'expression artistique, en phase avec la création contemporaine. Conscient aussi de la nécessité de réfléchir aux enjeux de la démocratisation culturelle, le CNSMDL a investi le terrain prioritaire de l'Éducation Artistique et Culturelle et a entamé une prise en compte des enjeux de la médiation, l'un des axes de travail importants des ensembles musicaux comme des compagnies de danse, favorisant le renouvellement et la diversification des publics.

L'insertion professionnelle des étudiants, excellente à trois ans, confirme par ailleurs une réelle mutation des emplois artistiques, notamment pour les musiciens, qui empruntent aujourd'hui des voies moins assurées avec le fréquent recours à l'intermittence d'un nombre grandissant d'orchestres. Le métier évolue et nécessite la construction d'une forte polyvalence, l'ouverture à des courants stylistiques divers, la pratique de l'improvisation, la maîtrise des nouvelles technologies, tendances bien constatées dans le monde de la danse.

Être à l'écoute des évolutions de la pratique professionnelle conduit aussi à s'interroger sur le nécessaire dialogue avec la pratique en amateur, comme à redéfinir les modes de transmission, qui doivent intégrer les pédagogies innovantes concernant les enseignements collectifs, penser l'usage des nouvelles technologies, quasi absentes des stratégies de transmission, et affirmer la place centrale de la création. Comme établissement d'enseignement supérieur, le Conservatoire doit demeurer très attentif aux questionnements sur l'égalité Femmes/Hommes et développer des initiatives concernant la nécessaire représentation de la diversité.

Enfin, le CNSMD de Lyon doit continuer de s'adapter pour se mettre au service du projet de l'étudiant et viser au-delà de son insertion professionnelle la formation d'une personnalité artistique riche et solidement armée, qui lui assurera l'épanouissement d'une carrière au long cours. A l'international, c'est aussi affirmer la marque d'une excellence à la française.

De fait, le CNSMD peut nourrir de belles ambitions, car il possède un réel pouvoir d'attraction nationale et internationale, une grande capacité d'évolution, grâce notamment au projet de construction sur lequel il nous faut rapidement avancer, et doit affirmer son rôle de tête de pont de l'enseignement musical et chorégraphique, en lien évidemment avec son confrère, le CNSMD de Paris.

Pour cela, notre établissement a tout intérêt à défendre et affirmer sa propre identité, dont il n'a aucunement à rougir. A vrai dire, le contexte lyonnais est d'ailleurs sur ce point extrêmement favorable. L'ambition du CHEL[s] et celle de l'IDEX-Lyon, les objectifs qui sont les leurs, sont de nature à démultiplier l'action que le CNSMD de Lyon porterait sinon de façon solitaire et isolée. La présence sur le territoire d'autres écoles supérieures d'enseignement artistiques et d'importants acteurs culturels, offre par ailleurs de belles perspectives de collaborations et la possibilité de développer une ambition commune.

Un parcours formateur

Le parcours des étudiants au CNSMDL est un moment fondateur de leur construction artistique et personnelle.

C'est aussi le moment où se développent l'expertise, les compétences et un réseau professionnel qui les accompagnera durant toute leur carrière. Il faut donc placer les étudiants au cœur des dispositifs d'apprentissage, en tentant de valoriser leurs propres productions et d'être à l'écoute de leur souhait individuel de formation. C'est aussi rendre l'étudiant acteur du mouvement artistique et social, démarche pour laquelle les équipes pédagogiques et administratives doivent constamment être en phase pour aider à catalyser cette prise de conscience.

Affirmer la place de l'Éducation Artistique et Culturelle et de la médiation

La formation des futurs musiciens et des danseurs ne doit pas seulement leur donner un haut degré de maîtrise technique et artistique. Elle doit leur permettre de prendre conscience de leur rôle dans la société et d'impulser des réflexes d'intervention et de création qui vont au-delà de leur présence scénique. Elle doit aussi les conduire à s'inscrire dans l'élaboration et la prise en charge des actions de médiation. Cet aspect de la formation, qui s'est considérablement développé ces dernières années dans l'enseignement dispensé au CNSMDL, doit maintenant se généraliser, en impliquant tous les étudiants dans au moins un projet fort d'EAC ou de médiation sur l'étendue de leur parcours. Cela doit notamment permettre de rendre l'étudiant ou le groupe d'étudiants responsable d'un projet avec l'accompagnement adéquat, administratif et pédagogique.

Nous devons aussi nous attacher à rendre les futurs musiciens d'orchestre conscients de ces enjeux, comme du nécessaire dialogue avec l'ensemble des dispositifs existants (conservatoires, Demos, « Orchestres à l'école», etc.).

Pour cela, la performance est un outil passionnant, car elle investit un objet purement artistique, tout en ouvrant des pistes pour la réalisation d'actions de médiation, sur des temps et des lieux de représentations divers. Des initiatives comparables à celle du Laboratoire Scènes Actuelles devront être développées. Par ailleurs, on sera attentif à la qualité de l'accueil des actions menées en direction du jeune public.

Être à l'écoute des étudiants dans leur apprentissage et favoriser leur autonomie

Pour mieux prendre en compte le projet personnel de l'étudiant, il faut introduire plus de modularité dans les maquettes de diplôme, en concertation avec l'équipe pédagogique de chaque département. Les exemples étrangers fourniront à ce titre d'intéressantes sources d'inspiration. Dans le même ordre d'idée, la création d'une offre de Masters conjoints d'une durée totale d'études de trois ans permettrait de répondre à une demande identifiée : artistique et pédagogique, interprétation et culture…

En second lieu, le retour des étudiants sur leur formation est aussi de nature à perfectionner la pertinence des dispositifs d'apprentissage, en trouvant le cadre juste pour l'expression de cette parole, ce qui nécessite de sensibiliser professeurs et étudiants à l'existence d'outils d'évaluation formative. L'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait faire ainsi l'objet d'une synthèse annuelle présentée et débattue lors du Conseil Pédagogique, après avoir été discutée dans les conseils de perfectionnement que le CNSMD devra mettre en place pour chaque diplôme de Master (arrêté du 22 janvier 2014). Ces retours permettent dès aujourd'hui d'envisager par exemple la mise en place de séances de lecture d'orchestre, pour développer la pratique de différents répertoires, déconnectée d'une production finale. Du point de vue de l'autonomie, on étudiera la possibilité de généraliser la proposition de « carte blanche » déjà en place dans le département danse, et l'implication des étudiants dans la programmation du Conservatoire.

Prendre en compte le projet personnel de l'étudiant, c'est aussi réfléchir à accroître la modularité des temps et des dispositifs et à laisser dans la formation des espaces d'émergence qui lui sont propres. Dans ce cadre, la question des temps, notamment la planification des enseignements et des évaluations au long de l'année doit être l'objet d'une recherche constante d'adéquation et de perfectionnement, en maintenant notamment une répartition judicieuse entre enseignement et productions.

Par ailleurs, il faut demeurer attentif aux contraintes de la vie étudiante : bourses, coût des études…

Construire la connaissance de l'environnement professionnel

Le CNSMDL a développé plusieurs modes d'appréhension de l'environnement, comme les conférences « Aspects Pratiques du Métier». L'autonomisation des étudiants sur cette question sera amplifiée en leur offrant la possibilité de faire venir un professionnel de leur choix, selon des modalités à définir ensemble.

La réflexion entamée sur la formation à la prévention des risques professionnels, trop nombreux dans la vie du musicien et du danseur, qui doit nécessairement aborder les questions d'hygiène de vie, de travail, de gestion du trac, etc., fera l'objet d'une attention particulière, en vue d'une intégration dans le cursus d'études.

Construire la connaissance de l'environnement professionnel, c'est aussi donner aux étudiants la capacité à s'intégrer dans plus de diversité professionnelle, à creuser certaines situations et à développer leur adaptabilité.

Développer la culture de l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité doit s'instiller au cœur des dispositifs, comme l'ouverture à d'autres esthétiques et d'autres formes de spectacle. A ce titre, plusieurs pistes sont envisageables :

- Au sein du CNSMDL, conforter la mise en place d'un espace transversal, qui pourrait être aussi le lieu idéal d'intervention des étudiants d'un futur Master « Danse »,
- Mutualiser des temps d'enseignements entre danseurs et musiciens,
- Favoriser la rencontre avec les étudiants des autres arts, en poursuivant et approfondissant les échanges avec l'ENSBA ou l'ENSATT, la Cinéfabrique et même l'ENSAL,
- Ouvrir une collaboration avec FAI-AR, Formation Supérieure d'Art en Espace Public – Marseille,
- Valoriser les réalisations interdisciplinaires des étudiants, y compris en aidant à leur diffusion, comme cela se pratique avec le 3ème cycle « Artist Diploma »,
- Inviter des artistes spécialistes de l'interdisciplinaire, comme des metteurs en scène ou des plasticiens, pour travailler les récitals d'étudiants en investissant des formes nouvelles,
- Organiser régulièrement des temps forts thématisés (ouverts au public) autour de la culture chorégraphique qui se dérouleraient côté musique.

D'une façon générale, les nombreux événements se déroulant au sein du Conservatoire sont en soi déjà une excellente occasion de susciter et de cultiver la curiosité des étudiants.

Interroger le rapport à la pratique en amateur

La pratique en amateur tisse de plus en plus fréquemment des liens avec le monde professionnel, interrogeant à nouveau le rôle social de l'artiste. Il ne s'agit plus seulement de la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux, ou des cours de danse que suivent des amateurs de tous âges, mais de modes d'intervention de plus en plus divers : accompagnement des pratiques orchestrales, réalisation de chorégraphies ou de projets de création spécifiques. A titre d'exemple, le tutorat comme chef de pupitre, au sein d'un orchestre ou d'un ensemble d'amateurs, pourrait aider les musiciens à prendre en compte cet objectif, auxquels les danseurs ont déjà répondu par l'organisation de Workshops (ateliers). Il est à noter qu'il s'agit d'ailleurs d'une pratique courante chez les chefs de chœur, dans leur métier de chef.

Ouvrir à d'autres répertoires

L'ouverture à d'autres répertoires est l'un des éléments clés de la polyvalence dont devront faire preuve un grand nombre d'interprètes, et a fortiori les pédagogues, confrontés à une demande de plus en plus clairement formulée par les enfants et leurs familles. Il s'agit aussi d'offrir des outils de développement d'une vie artistique personnelle diversifiée, qui puisse intégrer des pratiques complémentaires enrichissantes[1] . Les moyens de cette ouverture sont multiples :

- Mettre en place des classes de maîtres régulières, articulées autour du montage de projets ou d'un atelier de musiques actuelles,
- Valoriser la pratique musicale des 10 % d'élèves déclarant continuer de jouer dans un groupe, par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement de groupes de très haut niveau, en lien avec les SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) environnantes,
- Compléter l'offre de formation en musiques du monde et danses du monde,
- S'appuyer sur la classe d'ethnomusicologie pour ouvrir un programme d'initiation vers d'autres musiques, ainsi que sur l'UE correspondant de la Formation à l'Enseignement de la Musique,
- S'interroger sur la présence et l'enseignement des danses urbaines (street dance, hip-hop, …) de manière plus régulière.

Former des artistes acteurs du mouvement artistique et social

La réflexion sur le rôle social de l'artiste, inscrite au cœur du projet du CNSMDL, doit nous inciter à penser notre action pour amener les étudiants à être acteurs dans la société, en exerçant notamment de front un savoir expert et une responsabilité. Au sein de l'établissement, cela peut aussi nous conduire à réfléchir à intégrer les étudiants au pouvoir de décision, en expérimentant leur participation aux processus de recrutement, sur le modèle pratiqué par d'autres écoles européennes.

[1] 73 % des étudiants ont déclaré avoir pratiqué une autre esthétique que celle de leur parcours au CNSMDL, essentiellement en Musiques Actuelles et Jazz, mais aussi en musiques traditionnelles. Pour les danseurs, le chiffre atteint 80 %, et comprend entre autres le Hip-Hop. Voir le rapport d'activité 2016, p. 86.

La place de la création

Le CNSMDL s'est toujours efforcé d'établir un lien étroit entre créateurs et interprètes. Défendre la place centrale de la création dans l'univers artistique doit rester au centre de ses préoccupations, car la création nourrit le rayonnement de notre culture, au passé comme au futur. On creusera pour cela les pistes suivantes.

Développer la place de la création

Rendre l'interprète créateur favorise son ouverture à l'ensemble des démarches de création. De plus, c'est fréquemment autour de la création que se dessinent des pistes de travail pour les étudiants qui n'intègrent pas les ensembles professionnels préexistants. Pour cela, on valorisera la pratique de l'improvisation, en partant du travail déjà effectué, et on envisagera l'instauration d'une épreuve de créativité dans le parcours de formation. Par ailleurs, la valorisation du cours actuel d'écriture, passionnant et très ouvert, pourrait aider à la production et l'arrangement d'œuvres pédagogiques, à l'appui, par exemple, du répertoire des chefs de chœurs.

Aider les compositeurs à développer une vision large de leur futur métier

Favoriser la place de la création nécessite d'ouvrir ses champs à toutes sortes de publics et d'investir de nouveaux domaines, aujourd'hui encore trop peu explorés : opéra pour enfants, création en milieu scolaire ou pour les amateurs. Nous devons donc nous attacher à ce que la production des étudiants, notamment en Master, comprenne des expériences professionnelles multiples. Enfin, pour sensibiliser les compositeurs à la gestion fréquente d'une double carrière, comme interprète, enseignant ou autre, il faut les inviter à prendre en charge l'organisation d'une série de concerts ou de spectacles, afin d'encourager une attitude proactive de diffusion de leurs œuvres.

Rapprocher les compositeurs des structures professionnelles et développer leur réseau

Multiplier les expériences en situation réelle permet aux futurs compositeurs de développer une connaissance fine des réalités du milieu musical, mais aussi de se constituer un réseau relationnel important. Il s'agit de favoriser la réalisation de résidences « apprentis-compositeurs » au sein d'institutions musicales partenaires, qui conduiront à la création d'œuvres en spectacle ou en concert. Dans l'autre sens, le développement des classes de maîtres de compositeurs ou d'interprètes fortement impliqués dans le travail de création fournira de précieux conseils aux étudiants. Enfin le développement des échanges et des programmes internationaux est un moyen efficace pour les étudiants de faire connaître leur travail et de développer un réseau à l'international.

La Danse

Sans vouloir placer à part la réflexion sur la danse, certains sujets spécifiques à cette discipline méritent d'être traités avec attention.

© Sarah Lowicki

Préparer les études générales

Les plus jeunes préparent aujourd'hui leur baccalauréat par le CNED avec l'aide de tuteurs. Cette configuration ne parait pas idéale : elle ne correspond pas au schéma pratiqué par les autres institutions nationales et décourage certains élèves de se présenter au CNSMDL. Une réflexion doit donc être entamée sur la constitution d'une classe CHAD ou le renforcement des dispositifs d'accompagnement des élèves. De même, il importe, au regard du peu d'étudiants inscrits en double parcours DNSPD/Licence, de repenser, valoriser et consolider le lien avec l'Université.

Étendre l'enseignement de la danse à l'ensemble du dispositif LMD.

Le 2e cycle d'enseignement en Danse est consacré à la FDCA/Master de Pédagogie et il n'existe pas de formation doctorale, ni de troisième cycle. Cette situation est étonnante au regard de celle des musiciens. Elle conduit à envisager l'ouverture d'un nouveau Master, portant sur la composition chorégraphique, à même de compléter utilement la formation des danseurs contemporains, dont la pratique intègre fréquemment ces questions de création, et les préparer au contexte international dans lequel ils seront conduits à opérer professionnellement. Cette formation pourrait utilement être ouverte aux danseurs classiques, sur un modèle relevant de la formation continue, pour favoriser la naissance de chorégraphes français dans cette esthétique, dont les talents sont aujourd'hui essentiellement à l'étranger. Elle comprendrait enfin une réflexion sur l'EAC, l'intervention dans les collectivités territoriales et l'ouverture à l'interdisciplinaire. Par ailleurs, sur le modèle du doctorat « recherche et pratique » des musiciens, ce Master ouvrirait aux danseurs qui le souhaitent la poursuite par un diplôme d'excellence d'une réflexion théorique mêlant interrogation du répertoire et pratique de la danse.

De quelques sujets complémentaires

La préparation des auditions nécessite que les étudiants soient accompagnés dans la réalisation des vidéos constituant très souvent le premier tour de sélections des candidats, et que ces vidéos ciblent précisément les compagnies auxquelles ils prétendent. De même, l'intégration des techniques mentales, pour favoriser la concentration et la gestion du stress, compléterait efficacement ce dispositif. Globalement, la mise en place d'ateliers de préparations aux auditions (présentation, prise de parole, mise en condition…) pourrait être intégrée dans un module en fin de formation.

Notre pays manque cruellement d'accompagnateurs de danse. Il faut envisager une préparation spécifique à cette profession, éventuellement en lien avec le CEFEDEM Auvergne-Rhône-Alpes. On pourra aussi envisager la création d'une option « accompagnement de la danse » du DNSPM d'accompagnement, en s'appuyant sur les enseignements déjà existants.

Enfin, on s'attachera à renforcer le développement des conférences APM « danse», mises en place en 2019, à conforter le pôle santé et à explorer la possibilité de réaliser un espace de repos dans le bâtiment du quai Saint-Vincent.

La formation pédagogique

L'attente en matière de formation pédagogique est forte, parce que la façon dont les enseignants sont formés influencera leur action au sein des établissements d'enseignement spécialisé, déterminant le profil des futurs danseurs et musiciens amateurs, comme le développement des talents professionnels. L'accès des musiciens au diplôme, actuellement assuré dans le cadre de la formation initiale, doit dorénavant être ouvert à la Validation des Acquis de l'Expérience, qui permettrait à de nombreux enseignants actuellement en poste de bénéficier du Certificat d'Aptitude/Master de Pédagogie. La VAE doit aussi concerner les enseignants en Danse, pour lesquels il reste à associer Certificat d'Aptitude et Master de Pédagogie dans le cadre de l'actuelle procédure d'accréditation.

Mettre en place des actions de formation continue

Au-delà la formation initiale et de la VAE, le CNSMDL doit jouer un rôle plus dynamique dans le cadre de la formation continue (et de la formation continue diplômante), par exemple sur la question de l'EAC. A titre accessoire, ce serait une source de revenu nouvelle pour l'établissement. L'offre pédagogique du CNSMDL bénéficierait ainsi largement à l'ensemble du territoire national. On notera à cette occasion que durant la phase de concertation, les départements de culture musicale et de musique ancienne ont manifesté leur volonté d'investir ce domaine d'activités.

Établir des liens avec le CEFEDEM

Concernant la délivrance du diplôme d'Etat, un rapprochement avec le CEFEDEM Auvergne-Rhône-Alpes, qui délivre le même diplôme, semble pertinent. La complémentarité des approches, des typologies d'étudiants, des disciplines, des maquettes pédagogiques et des modalités d'intervention, serait d'une grande richesse pour la formation des enseignants, et permettrait de développer des axes de réflexion communs et d'améliorer la connaissance des enjeux de politique culturelle et de diversités des territoires. Des actions concertées dans le cadre de la formation continue seraient aussi de nature à conforter le rayonnement de l'établissement et à mutualiser les pratiques professionnelles.

Ouvrir la formation à de nouveaux profils

La formation pédagogique doit préparer des enseignants conscients des attentes de leur public et des enjeux territoriaux. Elle doit donc témoigner d'une prise en compte la plus vaste possible de tous les styles de musique, en permettant et en favorisant l'accueil de candidats au Master de pédagogie en Jazz et musiques improvisées, comme en Musiques Actuelles, domaines figurant dans la liste des disciplines de cette formation mais ne faisant pas aujourd'hui l'objet de parcours d'études d'interprètes au sein du CNSMDL. Ce serait aussi l'occasion de réinventer le choc produit par le CNSMD de Lyon dans les années 1980. Au-delà, il faut entamer une réflexion sur des profils nouveaux, aujourd'hui inexistants, en lien avec le ministère et les référentiels de compétence. (On notera à ce titre en 2019 l'entrée en formation à l'enseignement, pour la première fois, de trois étudiants en Musiques actuelles).

Développer la place des pédagogies innovantes

Pour faire face à la multiplication des situations de transmission, les futurs enseignants doivent maîtriser la pédagogie de groupe, et s'initier aux pédagogies innovantes axées sur les pratiques collectives. Dans ce cadre précis, il serait utile de généraliser une initiation à la direction d'ensemble, qui fournisse les outils nécessaires à la conduite d'ensembles constitués de jeunes musiciens. Par ailleurs, les deux CNSMD assurant seuls la formation au niveau Master, leurs départements de pédagogie ont toutes les raisons de dialoguer par l'organisation d'actions et de rencontres communes.

Intégrer les nouvelles technologies

La formation aux nouvelles technologies est essentielle, notamment parce qu'elle peut ouvrir les voies de la création musicale aux étudiants, certains outils de Musique Assistée par Ordinateur favorisant la créativité. De fait, il faut enseigner aux étudiants des éléments de base des logiciels de mixage et d'arrangement, de maîtrise des logiciels de gravure libres de droits, et les initier à la lecture sur tablette. Engager une action forte dans ce domaine signifie l'inscription dans leurs parcours de formation des productions développées avec ces nouveaux outils.

Dans ce but, les liens avec le Grame, comme avec l'IRCAM, le CNMAT de Berkeley-University of California et d'autres structures, doivent être renforcés, notamment concernant l'élaboration de nouveaux outils pédagogiques, encore trop peu nombreux dans les domaines de l'enseignement de la musique et de la danse. Enfin, la présence dynamique de la musique électroacoustique doit conduire à une réflexion sur l'usage pédagogique des musiques mixtes et le développement de l'expérimentation et de la création d'instruments augmentés. En danse, on s'attachera à l'intégration des outils de réalité virtuelle et de réalité augmentée.

Par ailleurs, développer l'enseignement en distanciel (e-learning) pourrait permettre aux étudiants de se rendre plus facilement en stage d'insertion professionnelle, comme de développer l'offre de formation continue.

Au-delà des formations pédagogiques…

La pédagogie est aussi un sujet de réflexion commun. Elle interroge notre capacité à faire s'épanouir les potentiels toujours en se questionnant, et nous fournit des outils pour demeurer attentif à nourrir et développer la motivation de l'étudiant, notamment par la pratique des « retours » (feed-back).

La recherche

La recherche au CNSMD de Lyon s'inscrit dans l'ADN de l'établissement. Elle prend place aujourd'hui dans un champ disciplinaire nouveau, qui tend à s'organiser et se développer au niveau européen et international, « la recherche en art » (artistic research), dont le doctorat « recherche et pratique» fournit un intéressant exemple. Parmi d'autres, deux axes de progression sont à envisager, l'un concernant le département de culture musicale, et l'autre la valorisation des travaux de recherches en pédagogie. Comme cela a déjà été évoqué plus haut, la production de travaux de recherches en danse demeure à développer. Enfin un troisième axe de progression pourrait concerner la sensibilisation à la recherche (1er cycle) en invitant les étudiants à s'investir dans des dispositifs tels que « recherche-action », « recherche-enquête », qui pourraient aussi s'élaborer avec les autres écoles d'art ou du CHEL[s].

La recherche en musique

Le parcours de formation en culture musicale est lié à la capacité de l'étudiant à s'exprimer musicalement comme interprète ou créateur, évaluée au moment de l'admission. De ce point de vue, il faudrait pouvoir ouvrir les métiers de la culture musicale à d'autres esthétiques musicales, et permettre l'apprentissage de la recherche à des praticiens qui trouveraient ainsi une porte d'entrée vers l'obtention d'un DE ou d'un CA.

Ensuite, pour faire connaître l'activité au grand public, le département de culture musicale s'attachera à construire des cycles thématiques ouverts à l'extérieur, cours ou séminaires, en lien avec les interprètes et les compositeurs. Enfin, la recherche, si elle veut s'internationaliser, doit désormais comprendre et autoriser les productions en anglais, objectif ambitieux et encore trop peu développé dans l'univers musicologique hexagonal.

La recherche en pédagogie

Les étudiants préparant le Master produisent un mémoire qui pourrait utilement nourrir la réflexion de nombreux enseignants. Il faut donc envisager de publier rapidement et régulièrement les meilleurs de ces travaux sous forme électronique, avec l'accord des étudiants, comme cela se pratique dans d'autres institutions.

Dans un même ordre d'idées, on pourra réfléchir à la valorisation voire à la prise en compte des activités de recherches menées par les enseignants et les étudiants.

Le soutien à la recherche

Peu nombreux dans l'établissement, mais importants pour son rayonnement et son inscription dans le champ de la recherche, les doctorants mériteraient d'être mieux accompagnés dans leur démarche, y compris financièrement, selon des dispositifs qui demeurent à construire.

Par ailleurs, on continuera d'encourager la formation des professeurs ayant accepté d'être référents pour le suivi des mémoires de Master, afin de permettre un accompagnement toujours plus fin des étudiants concernés. Enfin, on sera attentif à la vitalité du Conseil de la recherche et à réunir à nouveau le Conseil scientifique de la recherche.

Un outil important, la Médiathèque

Le riche travail mené par le service de la Médiathèque devra continuer de se construire en lien étroit avec les actions de recherche, mais aussi au bénéfice de la culture de l'ensemble des étudiants, dans des domaines et des esthétiques variées. Une réflexion spécifique sur son rôle, son positionnement et ses moyens doit être entamée dans le cadre de l'élaboration du futur programme détaillé de construction. En attendant, on notera le souhait que soit évaluée l'opportunité et/ou la possibilité de développer l'acquisition de ressources en rapport avec les nouvelles thématiques d'enseignement ou de recherche et/ou de développer des partenariats avec des bibliothèques déjà spécialisées dans ces domaines (pratique en amateur, musiques actuelles, hip-hop, gender studies, médiation, etc.), de réaliser des acquisitions d'ouvrages concernant la connaissance de l'environnement professionnel, de développer les partenariats avec les médiathèques des autres écoles d'art et divers centres de ressources (Cefedem, Cfmi, etc.), de valorisation de la revue l'Atrium, d'accompagnement de la formation à la recherche, d'intégration de la lecture de partition sur tablette.

Une politique éditoriale

Pour valoriser à la fois le précieux fond d'enregistrement du CNSMD, mais aussi la promotion des contenus régulièrement produits par l'établissement, on peut envisager à faible coût la création d'une chaîne spécifique de diffusion des savoirs et reprendre par ailleurs une politique régulière de publications d'ouvrages, comme une meilleure diffusion de la revue l'Atrium.

Laboratoire de recherche et relation à l'Université

Dans le but de conforter la place de la recherche au sein des formations dispensées par le CNSMDL, il importe de les adosser à un ou plusieurs laboratoires de recherche reconnus, sauf à envisager la labellisation d'un laboratoire au sein de l'établissement, de définir par une convention le lien avec les écoles doctorales, et d'une-façon générale, de s'attacher à rendre plus évidentes et créatives les relations à l'Université.

Développer le rayonnement international de l'établissement

Malgré la jeunesse de l'établissement et sa position régionale dans un pays fortement centralisé, le CNSMD de Lyon accueille une population grandissante d'étudiants étrangers. Afin de davantage intensifier le rayonnement du Conservatoire au niveau international, les orientations suivantes seront mises en place :

Développer l'apprentissage des langues et la communication en anglais

Les artistes français maîtrisent encore trop faiblement les langues étrangères. Le développement de la présence française à l'étranger et de la visibilité de nos interprètes comme de nos créateurs passe notamment par une réelle maîtrise de l'anglais. Il peut s'agir très concrètement pour les étudiants en DNSP de produire de courtes séquences écrites ou orales en anglais et pour les étudiants en Master d'être capable de conduire une séance de travail/répétition en anglais. Une action commune avec les départements de langues appliquées de l'Université, comme avec les partenaires du CHEL[s], pourra être envisagée à cet effet.

Valoriser le parcours à l'étranger

A leur entrée au CNSMDL, un tiers des musiciens et 40 % des danseurs déclarent ne pas souhaiter réaliser une mobilité d'étude ou de stage à l'étranger pendant leur cursus au CNSMDL. Or, cette pratique de mobilité internationale est considérée comme bénéfique au développement artistique des étudiants et à leur employabilité. Il faudrait donc valoriser cet effort dans leur parcours. Enfin, comme pour la plupart des institutions rayonnant au niveau international, il faut s'appuyer sur le réseau des anciens, les « Alumni », qu'il importe de créer, de mettre en valeur et d'animer.

Renforcer la coopération internationale

Les moyens de renforcer la coopération internationale sont nombreux : développer des thématiques de recherche et de collaboration avec des universités et des écoles étrangères, accueillir au CNSMDL des rencontres internationales sur des sujets artistiques ou pédagogiques, mutualiser des actions avec les partenaires du CHEL[s] et avec le groupe des écoles supérieures d'art installées à Lyon, continuer d'élaborer des programmes communs, sur le modèle des Master InMics et Copeco, et favoriser les échanges d'élèves et d'enseignants, notamment à l'occasion des jurys. Quatre masters sont à ce titre à l'étude : le master international conjoint de chorégraphie et performance, prioritaire, un master « culture musicale et création », un master de musique de chambre, et l'éventualité d'un parcours commun avec le Centre de musique baroque de Versailles en ce qui concerne la musique ancienne. La présence au sein des réseaux internationaux (notamment l'AEC) doit aussi s'affirmer comme une priorité. Sous égide du réseau GLOMUS, et le cas échéant dans le cadre de l'ouverture des programmes européens de coopération avec les pays hors programme, le CNSMD de Lyon poursuivra le développement de ses coopérations avec des établissements de culture non occidentale et particulièrement avec le continent africain. On pourra notamment envisager dans ce cadre d'ouvrir la formation à la pédagogie à des étudiants ou de jeunes professeurs étrangers (ou issus de territoires éloignés) sur un ou deux semestres, pour développer un ou deux des aspects du métier développé dans la formation.

Conforter l'image de marque à l'international

Il y a quelques années, les étudiants du CNSMDL ont eu l'occasion de se produire en tournée à l'étranger. Il faut relancer ce type de diffusion, et, pour la danse, développer l'action du Jeune Ballet, en s'efforçant de lui donner la reconnaissance internationale qu'il mérite. Certaines structures sont d'ailleurs prêtes à entamer des collaborations, ce qui nécessitera de réfléchir très en amont au financement de ces actions. On s'attachera dans ce cadre à développer de nouvelles relations avec les écoles d'enseignement supérieur artistique d'Asie, qui forment aujourd'hui de très nombreux artistes et continuent de solliciter classes de maîtres et échanges pédagogiques [2].

Associer l'image du Conservatoire à l'excellence française

La quête de l'excellence contribue au positionnement international, en aidant les étudiants à s'insérer dans un monde largement concurrentiel. On pourrait pour cela développer un programme de Summer Studies, comme cela se pratique dans de prestigieuses institutions à l'étranger. Ce dispositif permettrait aussi de faire connaître largement la qualité de nos enseignants et de notre enseignement. Il pourrait être complété par d'autres initiatives permettant de valoriser nos expertises pédagogiques à l'étranger (formation continue, modules diplômants, formation de formateurs, participation à des colloques internationaux).

[2] Rappelons à ce titre que la Chine comprend désormais 10 écoles supérieures de formation artistique, dont 2 à Pékin.

Les partenariats

Le développement des partenariats avec les lieux de diffusion et de création est l'un des outils essentiels de la formation comme de l'insertion professionnelle des étudiants. Il leur permet aussi de varier leur pratique de la scène et du plateau, au-delà des espaces limités du CNSMDL. Il nous faut à ce titre travailler avec la tutelle pour que l'objectif de mise en situation professionnelle soit partagé avec les structures labellisées par elle. On s'attachera notamment pour la danse à développer les relations avec les Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN) d'esthétique contemporaine et les Centres de Développement Chorégraphiques Nationaux (CDCN).

Développer l'apprentissage par la scène

L'apprentissage du métier de musicien et du métier de danseur passe par une pratique fréquente de la scène. Pour cela, et en raison notamment des limites actuelles du bâtiment, les partenaires sont indispensables : la Maison de la Danse, les Biennales et l'Opéra de Lyon ou le CCN de Rillieux-La-Pape ou bien encore l'Auditorium de Lyon, Les Subsistances et les théâtres de l'agglomération lyonnaise. D'autre part, la multiplication des expériences scéniques peut emprunter les voies les plus diverses et envahir toutes sortes de lieux, qu'il s'agisse de l'espace public, de musées, de centres culturels, de salles de spectacles de conservatoires ou municipales, pour autant qu'ils offrent un accueil professionnel et de qualité. On orientera donc une partie du travail de l'équipe administrative vers la recherche de lieux accueillant les productions des étudiants. Pour les étudiants de musique ancienne, on renforcera utilement les liens établis avec le Centre de Musique Baroque de Versailles et pour ceux de composition, les liens avec les différents Centres Nationaux de Création Musicale (CNCM).

Favoriser la rencontre avec la création

Le CNSMDL possède des liens étroits avec deux structures importantes : le Grame et le Centre National de la Danse (CND). Ces liens naturels sont aujourd'hui étendus aujourd'hui à d'autres institutions, comme l'IRCAM, la Muse en Circuit, Taipei National University of Arts, Beijing Normal University ou le CNMAT de Berkeley. Au-delà, les partenariats établis avec les autres écoles d'enseignement artistique, comme l'ENSBA, l'ENSATT, ou La Cinéfabrique permettent l'élaboration de projets de création interdisciplinaires, qu'on s'attachera à valoriser dans le parcours des étudiants, à l'image du post-diplôme « Recherche et création artistique ».

Développer la pratique des stages

L'insertion professionnelle nécessite le renforcement et le développement des partenariats avec les structures de diffusion, mais aussi avec les ensembles professionnels et les compagnies. La mise en place d'un système d'alternance ou d'apprentissage fournirait un cadre parfait pour cette collaboration et résoudrait pour certains étudiants la difficulté d'études longues, parfois difficiles à financer. Elle n'est malheureusement pas adaptée aux institutions qui ne disposent pas d'ensembles permanents. Cependant, la formation pourrait néanmoins intégrer de façon pertinente la réalisation de stages, comme le pratique le département danse, qui placeraient les étudiants au cœur même de la réalité de leur métier et développerait leur chance d'insertion professionnelle, en particulier dans le secteur de la musique ancienne, caractérisé par un fort recours à l'intermittence. De même, l'établissement de passerelles avec les différents festivals programmant les jeunes talents nécessitera, avec l'appui d'un groupe de travail, de définir précisément les modalités de gratification.

Deux thématiques transversales

Démocratiser l'enseignement artistique supérieur

L'analyse de l'origine sociale des étudiants montre une surreprésentation des classes les plus favorisées de la population, issues des professions libérales, des cadres et des chefs d'entreprise. Elle incite à travailler un programme de démocratisation et de promotion de la diversité, qui s'inscrive naturellement en lien avec les cycles initiaux de formation. Il s'agit ici d'ouvrir une porte au tutorat d'étudiants envers des élèves danseurs ou musiciens inscrits dans des dispositifs scolaires ou du type Demos, mais aussi de réfléchir à l'accueil d'autres disciplines chorégraphiques ou musicales, comme les danses et musiques traditionnelles ou urbaines. Une réflexion pourrait s'engager à ce sujet avec le CRD de Villeurbanne et le réseau des CRR. D'une façon générale, on aura intérêt à entretenir sur ces sujets comme sur d'autres un dialogue nourri avec les autres établissements supérieurs d'enseignement artistique, comme avec le réseau de l'enseignement initial.

L'égalité Femmes/Hommes

Les études montrent également la faible représentation des femmes dans les métiers de la direction d'orchestre et de composition musicale. Inversement, on note une sous-représentation des hommes interprètes en danse, au moins au concours d'entrée. Le CNSMDL peut jouer un rôle moteur dans ce domaine, en généralisant l'initiation à la direction d'orchestre, en incitant les femmes à suivre les cours d'écriture puis de composition, en valorisant les parcours des femmes créatrices, notamment par des actions en direction de l'extérieur. C'est l'un des axes auxquels doivent s'attacher aussi les actions d'EAC.

Concernant la recherche, on sera attentif à la question des gender studies et on veillera à ce que la formation des chercheurs et des interprètes comprenne des notions de sociologie, pour que les artistes prennent conscience des questions de représentation, si prégnantes dans nos métiers.

Les moyens humains et financiers

Organisation pédagogique et Ressources Humaines

Pour permettre un fonctionnement optimal de l'équipe de direction et assurer la réussite et le rayonnement du projet d'établissement, il faudra reconsidérer le rôle des chefs de département et les inviter à prendre toute leur place dans la réflexion et dans les instances nationales et internationales. A cet égard, il nous faudra tenir compte de l'avis formulé dans le rapport d'accréditation de la DGCA, qui invite à « accentuer l'évolution vers des départements beaucoup moins définis par famille de disciplines et de pratiques, que par objectifs stratégiques transversaux. »

Ensemble, il faudra concevoir une politique ambitieuse de formation continue qui s'adresse aussi aux enseignants, pour assurer la souplesse d'une structure qui doit être capable de s'adapter constamment et être attentif à « mieux contenir la programmation d'activités publiques dans la limite des possibilités logistiques de l'établissement »[3], tout en soutenant un enseignement qui privilégie toujours plus la formation par la scène. On s'attachera à ce titre à revoir le fonctionnement et la politique de la programmation du Conservatoire.

Un nouveau mode de pilotage

A l'appui du projet d'établissement, on envisagera un nouveau système de pilotage des moyens qui demande de :

- mieux connaitre les moyens humains et financiers,
- mieux les suivre,
- donc mieux accompagner les projets.

Pour ce faire, il faudra écrire des procédures et/ou simplifier les procédures existantes. Une réflexion sera menée pour mieux maitriser nos outils informatiques. Et le SRH veillera à proposer des formations sur l'accompagnement du changement.

Un service dédié au support juridique sera créé. L'ensemble des chefs de service auront connaissance de leur budget et suivront leur consommation en temps réel. La pratique des dialogues de gestion sera généralisée pour l'attribution des moyens pour chacun des services.

L'objectif est de mieux anticiper la question de la faisabilité juridique, de la soutenabilité budgétaire de chaque projet afin de faciliter leur mise en œuvre. Les services administratifs seront mieux associés au projet pédagogique.

[3] p.15 du rapport d'activité de 2016.

La communication

Pour développer son attractivité, le CNSMD de Lyon doit établir des liens forts avec les classes préparatoires qui vont prochainement être créées, pour encourager les élèves à se présenter à ses concours. Il doit travailler à faciliter leur accueil à Lyon, en réfléchissant à cette question avec les acteurs locaux (Ville, CROUS).

Dynamiser la politique de communication, c'est aussi prévoir des événements facilement lisibles, autour de thématiques claires. Il faut instituer un ou plusieurs moments phares dans la vie de l'établissement, sur lesquels il serait possible de mobiliser les médias, mais aussi s'employer à faire connaître notre rôle pédagogique et nos formations. Ces moments pourront être l'occasion d'amplifier les projets communs entre département, sur le modèle par exemple du Festival Brahms.

De fait, il faut faire parler du CNSMDL le plus souvent possible, travailler un programme avec Radio-France, qu'on aidera ainsi à sortir d'un certain parisianisme et tisser des liens étroits avec d'autres structures en région. On valorisera dans le même sens la communication en direction de tous les types de média. Le Conservatoire national installé dans la deuxième ville de France n'a pas la renommée qu'il mérite. On s'attachera à ce titre à valoriser les actions des étudiants, leur parcours, projets, distinctions. Enfin, il faudra développer et valoriser les productions multimédia du Conservatoire, comme élaborer une ou plusieurs nouvelles plateformes digitales. Pour valoriser l'excellence et l'attractivité du CNSMDL à l'international, un site internet en français/anglais s'impose. Globalement, des outils de communication spécifiques et synthétiques sur le contenu des cursus, en danse comme en musique, demeurent à développer.

Les moyens financiers

Le budget du Conservatoire montre une situation financière relativement saine, mais qui ne permet quasiment pas le développement d'actions nouvelles. Il faut donc ouvrir une réflexion sur la possibilité de l'établissement de développer ses recettes, en créant de nouvelles actions de formation continue, en développant la part du mécénat, très faible, et la perception de la taxe d'apprentissage.

En guise de conclusion…

Les objectifs définis dans ce projet d'établissement ont vocation à se réaliser sur une période de cinq ans. Il restera donc à déterminer chaque année un programme d'action ajusté aux moyens disponibles. Par ailleurs, la perspective enthousiasmante d'une extension immobilière de l'établissement crée une autre formidable opportunité de renouveler le travail remarquable mené au CNSMD de Lyon.

Le CNSMD de Lyon fête ses 40 ans le 18 février 2020

Photos : Blaise Adilon sauf mention contraire.
Mise en page : Service Communication du CNSMD de Lyon